



# ECHO des TERRIERS

Association Française des Equipages de Vènerie Sous Terre

JUIN 2015

## Mobilisation !

La vènerie sous terre de nouveau attaquée  
dans l'article 68 quater du projet de Loi Biodiversité

L'AFEVST est très attachée à la richesse de notre environnement. La biodiversité est d'ailleurs au cœur de notre charte.

Mais, à l'occasion de l'examen du **projet de Loi Biodiversité**, un petit groupe de députés a réussi à introduire deux articles contre la chasse : le premier interdit la chasse à la glu, le second s'attaque à la chasse sous terre.

C'est un dysfonctionnement majeur de nos institutions qui a laissé six parlementaires voter des dispositions sur la base d'argumentaires fantaisistes. La vènerie sous terre est attaquée sournoisement.

L'article 68 quater de ce projet de Loi propose d'interdire la chasse des mammifères pendant la période de reproduction et de dépendance (à l'exception des animaux soumis à plan de chasse ou susceptibles d'être nuisibles). Or la notion de dépendance est extrêmement floue et nos détracteurs n'auront de cesse de menacer les périodes complémen-

taires. La notion de reproduction est tout aussi discutable vu la durée de gestation d'une blairelle (une année s'écoule entre le rut et la mise bas).

C'est une première bataille perdue par trahison. Maintenant nous devons gagner les suivantes car ce projet de Loi Biodiversité va encore être travaillé avant le vote définitif. Il

faut que les mondes de la chasse et de l'agriculture se mobilisent pour convaincre de la bêtise de ces raisonnements qui débouchent sur des articles dangereux pour le monde rural et extrêmement dangereux pour notre culture.

J'ai demandé à être entendu par le Ministre de l'Environnement. Le Gouvernement doit nous entendre. J'ai souhaité intervenir aussi auprès des Présidents des groupes d'études Chasse et Agriculture de l'Assemblée et du Sénat.

**Frédéric HERBET**



## Game Fair 2015, la Grande Meute à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher)

Après plusieurs années à Chambord, le Game Fair est organisé à Lamotte-Beuvron les 19, 20 et 21 juin 2015. L'AFEVST y tiendra son assemblée générale annuelle. Tous les membres de l'AFEVST, les délégués et présidents d'associations y sont attendus. Cette édition 2015 est exceptionnelle car les chiens courants et chiens de terriers seront à l'honneur sous l'emblématique bannière de la Grande Meute. Près de 6.000 chiens attendus avec la participation de l'AFEVST, la Société de Vènerie, la FACCC, la SCC, la Louveterie et les clubs de races (voir en page 3).



La chasse sous terre selon Mme GAILLARD...	2
Avis d'experts sur les populations de blaireaux	2
Mon chien est devenu « un être vivant doué de sensibilité »	3
Gale du renard	3
Certificat de Vènerie AFEVST, une obligation	3
Fêtes de la chasse	4
Boutique AFEVST	4